

Code d'article 260.51

Description COUVERCLES BAS POUR POTS 260.48/49/50

Catalogue HOS 223

Mise à jour 27/10/2025 03:17:59

Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE

Dimensions Ø 10,2x1,3 CM

Matériel RPET

Couleur TRANSPARENT

Poids net d'une unité (g) 4,00

Code Décision 97/129/CE RPET 1

Signage Triman et Info-Tri


Codes

Intrastat 39235090

ITF14 18420499260515

EAN13 8420499260518

Colisage
Paquet

Unités / paquet 60

Dimensions paquet (cm) 5,00 x 23,00 x 7,50

Poids brut colis (kg) 0,26

Volume paquet (m³) 0,0008625

Code Décision 97/129/CE LDPE 4

Signage Triman et Info-Tri


Carton

Unités / carton 1.800

Paquets /carton 30

Dimensions carton (cm) 40,00 x 59,67 x 57,17

Poids brut carton (kg) 7,81

Volume carton (m³) 0,1364534

Code Décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri


Palette

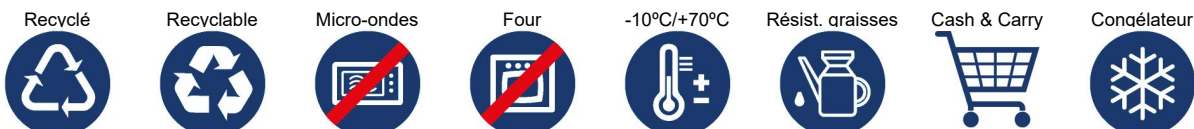
Cartons / couche 4

Cartons / palette 8

Conditionnement (U base x couches) 4 x 2

Poids (kg) 86,48

Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau

Certificats


Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Produit comportant au moins 70% de matières recyclées.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Compatibilités

260.48 POTS À GLACE
260.49 POTS À GLACE
260.50 POTS À GLACE